



ACCESSIBILITE DES COMMERCES REGLEMENTATION 2017 « Débutants »

PUBLIC

Agents économiques ou collaborateurs des Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Collaborateurs des Chambres de Commerce et d'Industrie
Collaborateurs des organisations professionnelles du bâtiment

OBJECTIF

- . Connaître les exigences et appliquer la réglementation accessibilité - loi du 11 février 2005 et arrêté du 8 décembre 2014 pour les ERP(s), de 5^{ème} catégorie
 - . Permettre aux agents économiques d'accompagner les artisans recevant du public et les commerçants à répondre aux exigences de l'accessibilité
 - . S'approprier les objectifs et la méthodologie du nouvel outil de pré diagnostic
 - . Connaître le montage des dossiers accessibilité et sécurité des ERP(s) ; dossier Ad'ap, demande de dérogation et prorogation
-

PROGRAMME

- **Définition des différents types de déficience et handicaps**
 - le marché de l'accessibilité et de la Silver économie
 - **Objectifs et principes de la nouvelle réglementation**
 - L'esprit et les principaux points - textes de référence dispositions générales loi du 11 février 2005
 - Evolutions 2015 - arrêté du 8 décembre 2014
 - La chaîne de déplacement,
 - L'accessibilité des ERP 5^{ème} catégorie
 - La réglementation, le contenu des évolutions
 - Les dérogations,
 - Les travaux sur l'existant
 - Les procédures : autorisation de travaux, déclarations préalables, permis de construire, commission accessibilité
 - **Pré-Diagnostic conseil accessibilité ERP, 5^{ème} catégorie**
 - Les étapes de l'état des lieux
 - Les préconisations d'amélioration de l'état de l'accessibilité et la prise en main de l'outil de prédiagnostic
 - **Préconisations d'accessibilité et de Sécurité des ERP**
 - Les matériaux et leurs classifications
 - Les règles de circulation et dégagements
 - Les règles incendie et obligations
 - **Dossiers Ad'AP, dérogations et prorogations**
 - Le déroulement du processus
 - La commission « SCDA » - les acteurs et leurs rôles
 - **Le Registre accessibilité**
-

METHODE

Supports pédagogiques – Mises en situation - Clé USB (outil de prédiagnostic)
Documentation technique

SESSION(S)

Durée : 2 jours

Date(s) et lieu : consulter le CNISAM

Tarif : 820 € (Groupe 8-10 personnes)

En sus frais de déplacement et hébergement